



## **Compte rendu de Conseil Municipal** **Séance du 4 Septembre 2017**

Nombre

de Membres en exercice 15

Date de la convocation : le 29 août 2017

de Présents 13

de Votants 13

L'an deux mil dix-sept, le quatre septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Grez-en-Bouère, sous la présidence de Monsieur Jean-François LASSALLE, Maire.

**Présents** : Mme Evelyne PERTHUÉ, M. Dominique LUCAS, Mme Eliane PANNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (Adjoints au Maire), Mme Josiane ROBIN, M. Jérôme BESNIER, Mme Sophie LEFAUCHEUX, M. Yann OLLIER, M. Joseph GAUDIN, M. Michel FOUCHER, Mme Sandrine PLANCHARD et Mme Julie LEJEUNE.

**Excusés** : Mme Aurore LUCAS et M. Willy PIPELIER

**Secrétaire de séance** : Mme Sophie LEFAUCHEUX

### **Approbation du dernier procès-verbal**

Monsieur le Maire fait procéder au vote du procès-verbal.

VOTANTS : 10 (Messieurs LUCAS et PIPELIER et Madame LEFAUCHEUX étaient absents excusés lors de la dernière réunion)

POUR : 9

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

**Le procès-verbal est approuvé.**

### **Droit de Prémption Urbain**

Le Conseil décide de ne pas préempter :

- Le bien situé **8 Cité des Pelouses**, cadastré section AD n°285, d'une superficie totale de 00ha 04a 92ca.

- Le bien situé **10 rue du Chêne**, cadastré section AD n°206, 208, 222, 223, 224 et 265, d'une superficie totale de 00ha 04a 71ca.

### **DÉLIBÉRATION N°2017-09-01 : Changement de dénomination Impasse des écoles**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **DECIDE** de changer la dénomination de « L'Impasse des Écoles » en « Rue des Écoles ».



**DÉLIBÉRATION N°2017-09-02 : Admission en non-valeur – Budget Principal**

Le Conseil Municipal prend acte de cette demande d'admission en non-valeurs pour un montant de 12,06 €, et de les inscrire au compte 6541, sur le budget principal.

**DELIBERATION N° 2017-09-03 : Admission en non-valeur – Budget Assainissement**

Le Conseil Municipal prend acte de cette demande d'admission en non-valeurs pour un montant de 130,98 €, et de les inscrire au compte 6541, sur le budget assainissement.

**DELIBERATION N° 2017-09-04 : Effacement de dettes**

Le Conseil Municipal prend acte d'annuler les dettes ci-dessus et de les inscrire en créances éteintes, au compte 6542, sur le budget principal.

**DELIBERATION N°2017-09-05 : Achat terrain à Monsieur et Madame LEGRAND Michel**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** d'acheter une partie de la parcelle cadastrée section AD n°241 au prix de 5 000 € l'hectare. Les frais notariés, de bornage ainsi que l'achat et la pose de la clôture seront à la charge de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un adjoint à signer l'acte de vente ainsi que tous documents se référant à cette affaire.

**DELIBERATION N°2017-09-06 : Convention relative à l'aménagement d'un busage de fossé dans l'emprise de la RD 14**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **ACCEPTÉ** les modalités de la convention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental.

**DELIBERATION N°2017-09-07 : Devis Giratoire RD 28**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **ACCEPTÉ** le devis de E.L.B (Entreprise Lochard Beaucé) pour les travaux d'aménagement de voirie et de l'entreprise CREPEAU pour la signalisation
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis avec ces entreprises.

**DELIBERATION N°2017-09-08 : Décisions Modificatives Budgétaires**

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les décisions modificatives budgétaires suivantes :

**Virement de crédits**

2315 - Opération 101 : + 10 000 €  
2111 : + 8 000 €  
020 : - 18 000 €

Vu pour être affiché le 12/09/2017

Le Maire, Jean-François LASSALLE

